



Agir pour
la biodiversité

Réunion publique Mardi 6 février 2024 – Projet Rhôneergia LPO AuRA

Vous avez répondu à notre question concernant le calcul de l'empreinte carbone du barrage estimée à 250 000 tonnes de CO₂.

Selon la variante considérée, les valeurs de béton (béton structurel, parois moulées, béton de propreté) sont de l'ordre de 165 000 m³ de béton.

Alors ça représente quoi 165 000 m³ de béton :

- C'est 66 000 tonnes de ciment (le ciment est en cause dans 7 % d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans le monde)
- 118 800 tonnes de sable
- 160 800 tonnes de gravier
- 32 175 m³ de litres d'eau soit 13 piscines olympiques soit 32 175 000 litres d'eau qui seront prélevés dans le Rhône.

Le sable et les granulats seront pris selon vos dires dans des sites proches du lieu de projet de barrage...

On peut se poser des questions sur les ressources quand on sait les besoins qui seront aussi nécessaires au projet d'EPR. Et autres.

Concernant le transport de ces matériaux :

(Sachant que le poids maximum pouvant être transporté par des camions est de 44 tonnes)

Pour le ciment : 1 500 camions

Pour le sable : 2 700 camions

Pour le gravier : 3 655 camions

Soit un total d'environ 7 855 camions de 44 tonnes et plus évidemment si le transport est réalisé avec des camions de moindre capacité.

Je laisse le soin aux habitants de mesurer l'impact dans leur vie quotidienne et l'impact une nouvelle fois sur la biodiversité et les écosystèmes.

Vous précisez aussi dans votre réponse que la digue sera constituée de matériaux naturels extraits dans le cadre des travaux. Et là, les mots ont une valeur car ces digues ne seront en aucun cas naturelles puisque les berges seront reprofilées et les ripisylves détruites.

On sera donc en présence de digues artificielles composées de matériaux naturels. Est-ce une bonne nouvelle pour la biodiversité ? Certainement pas !

Un autre sujet de préoccupation : la gestion même du barrage.

Lorsque l'on voit les dégâts causés dernièrement à la faune piscicole après une baisse brutale des débits, on ne peut que s'interroger et se faire beaucoup de souci, si le projet RhôneRégia voyait le jour, pour la confluence Ain/Rhône, et d'une façon générale, concernant les incidences sur la faune et la flore, mais aussi sur les risques majeurs technologiques et industriels, avec des entreprises classées SEVESO sur le parc industriel de l'Ain, et avec le fonctionnement, en particulier le refroidissement, de la centrale nucléaire du Bugey.

Nous avons déjà beaucoup détaillé avec les associations partenaires et les scientifiques, dernièrement même, l'avis de la commission locale de l'eau basse vallée de l'Ain.

Tous, nous vous disons la même chose : « stoppez ce projet destructeur pour l'environnement, pour la biodiversité, pour l'eau et les écosystèmes, pour les habitants ». Cette dernière portion du Rhône qui n'est pas encore artificialisée mérite mieux qu'un barrage qui, au final, causera beaucoup trop de dégâts pour une faible production d'électricité, largement couverte par les alternatives que nous avons proposées et aussi par la prise en compte de la sobriété énergétique.

Consacrez les financements à un véritable projet de préservation du site.

Encore une fois : « A une vision tronquée par des arguments fortement discutables justifiant la construction de ce barrage, nous vous proposons d'avoir une vision moderne, soucieuse des impératifs et conforme à la Stratégie Nationale Biodiversité ».

« À la domination du vivant, nous préconisons une vision conciliante et respectueuse qui s'entend avec le fleuve et ses composantes. »